

CTA du 18 février 2021 consacré aux CLA et à la RH de proximité

Déclaration FNEC-FP-FO Académie Aix-Marseille

La FNEC FP-FO rappelle sa position de principe contre des expérimentations de territorialisation de l'Education Nationale qui plus est annoncées d'entrée comme devant être "élargies et généralisées". Ainsi, celle des "Contrats Locaux d'Accompagnement" annoncée comme devant être "élargie et généralisée" dès la rentrée 2022 comme l'indique le document du ministère qui ajoute "si [ce dispositif] démontre son efficacité"... ce qui est un artifice évident car ce n'est pas en un an qu'on peut vérifier l'efficacité d'un dispositif quel qu'il soit, chacun le sait très bien ici.

Pour FO, l'expérimentation des "Contrats Locaux d'Accompagnement", avec cette "contractualisation" sur la base d'objectifs à atteindre par chaque établissement, serait un pas de plus vers la destruction de l'Ecole publique et du Statut national de ses personnels. C'est aussi la mise en concurrence des établissements avec, pour une poignée d'entre eux, quelques maigres moyens de plus... pour 1 an ! Pour la réussite scolaire de tous les élèves, le ministre doit cesser de renvoyer la responsabilité sur les personnels au travers d'une logique de résultats. Il doit répondre aux revendications de moyens pérennes en postes et en personnels sous statut et d'augmentations de salaire pour tous en points d'indice. Force Ouvrière réaffirme son indéfectible attachement au cadre national et laïque de l'Ecole publique et au statut national de Fonctionnaire d'Etat. En conséquence FO mettra tout en œuvre pour faire échec à cette expérimentation et à toute forme de contractualisation au sein de l'Ecole publique.

Vœu approuvé à l'unanimité

Pour : FO, FSU, CGT et SIAES,

NPPV: UNSA

"Le CTA d'Aix Marseille informé d'une expérimentation de "Contrats Locaux d'Accompagnement" au sein de son académie, considère que cette expérimentation n'est pas acceptable car elle introduirait, comme l'indique le ministère, une "contractualisation" en totale contradiction avec les principes qui régissent depuis toujours la Fonction publique, donc l'Ecole publique. De plus, la notion même de "contractualisation" constitue une grave menace contre le statut de fonctionnaire d'Etat des personnels de l'Education Nationale.

Le CTA demande en conséquence l'abandon de ce projet d'expérimentation."